

# PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

ANNEE 2014-2015



# SOMMAIRE

- Page 3: « c'est quoi un projet pédagogique
- Page 4: Le Projet Educatif de la commune: valeurs éducatives et moyens mis en place
- Page 5: Situation initiale (la commune, les locaux, sites exploitables et matériel, partenariats possibles)

## Descriptif Accueil de Loisirs

- Page 6: les locaux
- Page 7: capacités d'accueil, inscriptions, horaires
- Page 8: le personnel et la communication
- Page 9: les tarifs
- Page 10: une « journée type » à l'Accueil de Loisirs
  
- Page 11: les objectifs pédagogiques fixés par l'équipe
- Page 18: l'équipe pédagogique
- Page 20: l'intégration des enfants porteurs de handicaps
- Page 21: les séjours ÉTÉ 2014

# C'est quoi un projet pédagogique ?

« La pédagogie c'est l'art (méthodes, pratiques) de faire passer un savoir, des connaissances »



- C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique – les intervenants- les parents- les mineurs et l'organisateur
  - Il définit les conditions de fonctionnement
  - Il sert de référence tout au long de l'action
  - Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne
  - Il à construire les démarches pédagogiques
  - Il est réalisé par l'équipe pédagogique
- A partir du projet éducatif de la commune, à partir des valeurs éducatives que l'on souhaite transmettre mais en fonction:
    - Du public donné
    - Des ressources humaines, financières, matérielles...
    - Des installations spécifiques
    - Des dates données et horaires prévisibles
    - Des modalités de fonctionnement de l'équipe

# Le Projet Educatif de la commune...

## Compte tenu...

- Des différentes demandes des parents en matière d'accueil extra scolaire
- Du problème de proximité / mobilité des personnes et donc des enfants et des jeunes, des zones de Sainte Marie et Saint Cry,
- De la nécessité de proposer des ouvertures sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes,
- Des difficultés scolaires rencontrées par certains enfants et de celles rencontrées parfois par les parents pour les aider,
- Du souhait des jeunes de se voir proposer des sorties et animations adaptées et de leur droit à l'information,

## La commune s'est fixé les objectifs suivants...

- Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,
- Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),
- Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants,

## Mise en place de moyens...

- L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité avec l'école et la famille,
- Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,
- Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,
- Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.

# Situation initiale...

La commune de Nivillac compte 4232 habitants sur une zone de 5548 hectares. C'est la commune la plus étendue du canton (jusqu'à 9 kms dans sa plus grande longueur). Elle est découpée en 4 principaux lieux: le bourg, la Porte Garel, Saint Cry et Sainte Marie.

Cet éclatement entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de la Roche Bernard.

L'Accueil de Loisirs est ouvert depuis 2000. En effet, le déracinement des familles et le plein emploi ont entraîné une nouvelle donne: la garde d'enfants devenait un réel problème ainsi que le manque d'offre d'activités de loisirs et éducatives pour les enfants et les jeunes.

## • Locaux, sites exploitables et matériel utilisables par l'ALSH

- Salle des sports et terrains multiports
- Salle foyer rural avec cuisine aménagée
- Le bois de la Boissière
- Le jardin de Lourmois
- Cantine municipale
- Ancien camping municipal en herbe
- Structures jeux extérieurs et skate parc
- Un minibus de 9 places

## • Les différents partenariats possibles

- L'école de musique
- Le Forum
- La bibliothèque
- La piscine
- Le cyber espace
- Le centre équestre
- Les associations sportives et culturelles de la commune

# Description de l'ALSH

L'ALSH accueille des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans. Afin d'être au plus proche des besoins physiologiques du public, les bâtiments sont divisés en 2 parties: la 1<sup>ère</sup> pour les 3/6 ans et la 2<sup>ème</sup> pour les plus de 6 ans.

De plus, afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants et des jeunes, ils sont répartis sur plusieurs tranches d'âges: 3/9 ans, 6/9 ans et plus de 10 ans.

**L'ALSH est déclaré DDCCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Nous sommes donc dans l'obligation:**

- **D'élaborer un projet éducatif et pédagogique**
- **Un taux d'encadrement réglementaire**
- **Un encadrement qualifié**
- **De suivre une réglementation spécifique aux Accueils de Loisirs (déclaration d'ouverture, capacités d'accueil...)**

## Les locaux 3/6 ans

- une grande salle d'activités aménagée en plusieurs petits coins
- une salle d'activité séparée, servant aussi de salle de repos annexe
- une salle de repos
- sanitaires adultes et enfants
- un bureau
- une salle animateur servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec un sanitaire, un local de rangement et une structure sur la cour
- Un garage

## Les locaux plus de 6 ans

- une grande salle d'activités divisible en deux parties
- deux salles d'activités à l'étage
- sanitaires
- un bureau
- une salle animateur servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec sanitaires
- un garage

## Capacités d'accueil 2014-2015

PERIODE	CAPACITE TOTALE	3/6 ANS	PLUS DE 6 ANS
JUILLET	100	40	60
AOUT	72	32	40
AUTOMNE	60	30	30
NOEL	28	16	12
HIVER	72	32	40
PRINTEMPS	72	32	40
MERCREDIS	48	24	24

## Les horaires

- \* Accueil échelonné: de 8h à 10h
- \* Pause méridienne: de 12h à 13h30, avec possibilité de prendre son repas à la cantine
- \* Départ échelonné: de 17h à 18h
- \* Garderie pré et post accueil: 7h30/8h et 18h/18h30

## Les inscriptions

### Vacances scolaires:

- Les 3/9 ans peuvent s'inscrire à la journée avec ou sans repas
- Les 10 ans et plus peuvent s'inscrire avec ou sans repas à la journée ou la ½ journées

### Les mercredis:

- Pour toutes les tranches d'âges à la ½ journée ou journée avec ou sans repas.



### IMPORTANT !!!

Les familles doivent réserver à l'avance les dates d'inscriptions. De plus, avant toute nouvelle inscription, un dossier par enfant doit être rempli. Celui-ci est valable pour l'année civile...

## Le personnel...



### *Le personnel pédagogique*

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17 ans

### *Composition de l'équipe*

- L'équipe d'encadrement se compose au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'animateur), un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFA, et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé (aide-animateur)
- La directrice est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et d'un BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)
- L'adjointe est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire)

### *Personnel technique salarié de la commune*

- 2 personnes pour l'entretien journalier des locaux
- 2 à 3 personnes pour le service cantine

## Communication...

### *Avant l'accueil*

- Depuis le début d'année, les programmes sont téléchargeables sur le site de la commune [www.nivillac.fr](http://www.nivillac.fr), 3 semaines avant le début des vacances. De plus, vous y trouverez toutes les informations pratiques du service Enfance/Jeunesse.

### *Pendant le séjour*

- Nous informons les parents oralement ainsi qu'à l'aide d'un panneau d'information qui leur est destiné. De plus, au moins une personne de l'équipe est disponible afin de répondre aux éventuelles questions des parents.

### *Après le séjour*

- L'équipe pédagogique retransmet le bilan à l'organisateur : la commune de Nivillac.

# Tarifs

## Nivillac et communes conventionnées\*

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	4,55€	7,60€	8,65€	9,80€	10,90€
½ journée	2,25€	3,80€	4,35€	4,95€	5,55€
Repas	3,40€	3,40€	3,40€	3,40€	3,40€
Garderie	0,40€ le ¼ h	0,40€ le ¼ h	0,40€ le ¼ h	0,40€ le ¼ h	0,40€ le ¼ h

\*Marzan (jusqu'à 12 ans inclus), Férél (pour les villages de La Grée, La Châtaignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Kéraudrain), La Roche Bernard, St Dolay (convention nominative)

## Hors convention

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	12,75€	14,20€	16,85€	18,60€	20,35€
½ journée	6,40€	7,15€	8,15€	9,45€	10,30€
Repas	3,70€	3,70€	3,70€	3,70€	3,70€
Garderie	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h



Suite à de nombreux désistements de dernière minute qui pénalisent le fonctionnement du centre, il faudra nous prévenir au moins 2 jours à l'avance si l'enfant ne vient pas, sans quoi la (les) journée(s) et/ou la cantine sera facturée.

# Une journée type à l'ALSH...

- 7h30-8h Pré accueil
- 8h-10h Accueil échelonné
- 10h-12h Temps activités
- 12h-13h30 Repas
- 13h30-15h Temps calme pour les moins de 6 ans
- 13h30-14h Temps calme puis libre pour les plus de 6 ans
- 13h30-16h Sieste avec réveil échelonné pour les moins de 6 ans
- 14h-16h30 Temps activités pour les plus de 6 ans
- 15h-16h30 Temps activités 3/6 ans
- 16h30 Goûter
- 17h-18h Départ échelonné
- 18h-18h30 Post accueil

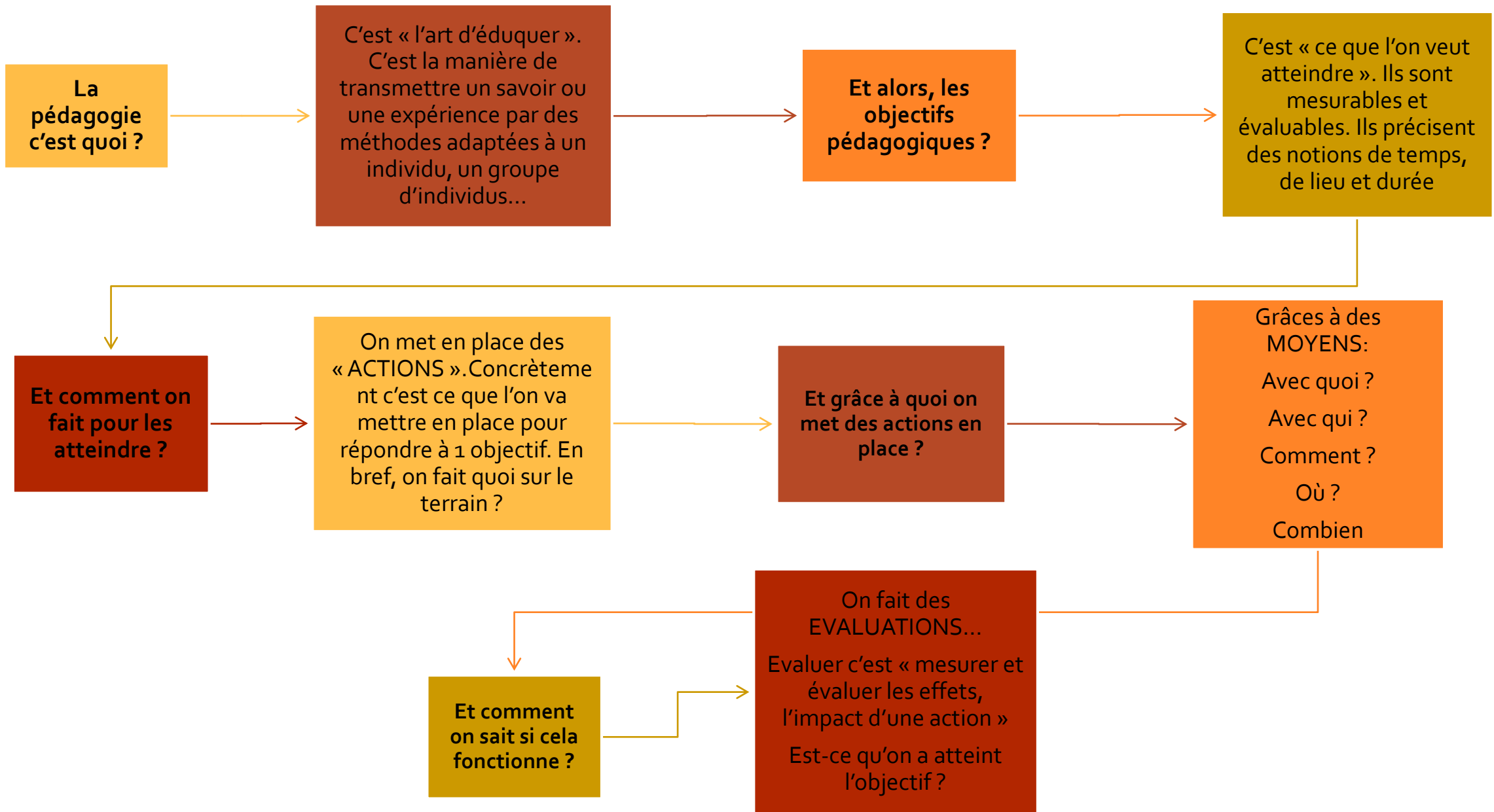
**Bien sûr cette journée type peut – être modulée suivant les besoins et les attentes des enfants et des jeunes**

# LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques ont été définis par l'équipe pédagogique (animateurs, directrice adjointe et directrice) sur les différents temps d'une journée à l'ALSH.

---





## Temps d'accueil du matin et du soir (7h30-10h et 17h-18h30)

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés de la journée. Ils permettent de donner des repères aux enfants et d'instaurer un climat de confiance. De plus, ce sont des moments propices à la communication, le dialogue entre tous les différents interlocuteurs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE	ROLE ANIMATEURS	EVALUATION
<p><b>*Mettre en place un aménagement de l'espace permettant d'être au plus proche des besoins et du rythme du public accueilli</b></p> <p><b>*Permettre aux familles de communiquer avec les animateurs de manière efficace et pertinente: mettre en place un « climat de confiance »</b></p> <p><b>*Permettre à l'enfant de ne rien faire s'il en ressent le besoin</b></p> <p><b>*Amorcer la journée</b></p>	<p>*mobilier adapté à la taille des enfants et matériel à disposition</p> <p>*mise en place de petits « ateliers permanents» permettant aux enfants d'être en autonomie (lecture, jeux de société, dînette, garage, dessin...)</p> <p>*un coin calme (lecture) pour les enfants fatigués</p> <p>*matérialiser un espace « accueil » à l'entrée pour les parents et les enfants</p> <p>*faire à 10h, des petits groupes d'enfants, afin de leur présenter la journée, règles de vie...</p>	<p>*accueillir et être à l'écoute de l'enfant et son parent</p> <p>*utiliser le cahier de transmission parents/animateurs si besoin</p> <p>*rassurer l'enfant et le parent si besoin</p> <p>*faire visiter le centre pour les nouveaux usagers</p> <p>*noter les heures d'arrivée et de départ sur les registres de présences</p> <p>*installer l'enfant sur un « atelier permanent »</p> <p>*proposer à l'enfant de jouer avec lui si celui-ci semble un peu perdu</p> <p>*laisser les enfants jouer entre eux</p> <p>*prendre le temps de dialoguer avec l'enfant</p> <p><b>L'animateur sur ces temps doit être actif, à l'écoute et dans l'observation des différents comportements. Ce n'est pas le moment de préparer son activité...</b></p>	<p>*Niveau de bruit dans les salles</p> <p>*Est-ce que l'enfant s'est intégré à un groupe ?</p> <p>*L'observation des enfants: sont-ils rassurés, inquiets, pleurent-ils ?...</p> <p>*retours des familles</p> <p>*les parents communiquent-ils avec les animateurs et réciproquement ?</p>



## Temps d'activités (10h-12h et 14h-16h30)

L'activité n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen de permettre à l'enfant de prendre du plaisir, découvrir de nouvelles techniques...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE	ROLE ANIMATEURS	EVALUATION
<p><b>*Prendre en compte les envies des enfants et leur permettre de choisir leurs activités</b></p> <p><b>*Permettre à l'enfant de ne pas faire d'activité s'il en ressent le besoin</b></p> <p><b>*Mettre en place des projets d'animations innovants et originaux afin de susciter l'envie et motiver les groupes</b></p> <p><b>*Mettre en place des activités adaptées aux différentes tranches d'âges</b></p> <p><b>*Etre vigilants à la courbe d'intensité des activités</b></p> <p><b>*Faire participer les enfants dans la préparation et le rangement des activités afin de développer l'autonomie et la notion de solidarité, d'entraide</b></p>	<p>*proposer sur chaque ½ journée plusieurs activités dans le cadre d'un projet d'animation avec un fil conducteur sur la semaine</p> <p>*varier les styles d'activités afin de répondre aux envies des enfants</p> <p>*alterner les activités calmes et celles plus sportives</p> <p>*séparer les groupes</p> <p>*bien expliquer le contenu de l'activité afin que l'enfant puisse faire son choix</p> <p>*faire tourner les groupes sur plusieurs activités afin d'éviter la lassitude</p> <p>*laisser à disposition « l'atelier permanent calme » pour l'enfant qui ne souhaite pas faire d'activité</p> <p>*mettre du matériel à disposition des enfants</p> <p>*instaurer des petits temps de discussions et des outils permettant aux enfants de s'exprimer sur leurs envies et leur propre évaluation des activités.</p> <p>*Prévoir une petite « pause » pendant une activité si nécessaire</p>	<p>*préparer, animer et évaluer les projets d'animation</p> <p>*faire participer les enfants à l'installation et au rangement, leur expliquer l'importance de ces gestes</p> <p>*adapter l'activité à l'âge des enfants</p> <p>*préparer son activité en amont et l'évaluer</p> <p>*donner du sens aux activités par le biais des projets d'animation</p> <p>*jouer avec les enfants, leur montrer l'exemple afin de les motiver</p> <p>*préparer son matériel et faire une liste d'achat en amont si besoin</p>	<p>*les enfants expriment-ils leurs envies ?</p> <p>*utilisent-ils les outils d'évaluation mis en place par l'équipe ?</p> <p>*Les enfants prennent-ils du plaisir dans la réalisation des activités ?</p> <p>*les animateurs observent-ils une baisse de motivation des enfants ou au contraire de l'enthousiasme ?</p> <p>*les enfants vont-ils jusqu'au bout de l'activité ?</p>

## Temps libres et temps calmes (à partir de la fin du repas jusqu'au début des activités)

Ces temps sont très importants car ils permettent de réguler le reste de la journée...

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE	ROLE ANIMATEURS	EVALUATION
<p><b>*Permettre aux plus jeunes de se reposer, dans un environnement calme afin qu'ils récupèrent et ainsi suivre leurs rythmes biologiques</b></p> <p><b>*Permettre aux plus grands de se retrouver entre eux, faciliter les échanges et jouer librement entre eux sans activités dirigées</b></p>	<p>*instaurer un temps de sieste pour les plus jeunes avec un réveil échelonné</p> <p>*pour le temps libre, mettre à disposition des jeux calmes</p> <p>*faire des petits groupes d'enfants afin d'éviter l'énervement et faciliter les dialogues</p>	<p>*accompagner les enfants à la sieste et surveiller ce temps là, afin que les enfants qui en ont besoin dorment.</p> <p>*expliquer aux enfants le bénéfice de la mise en place d'un temps calme et libre et rappeler si besoin les règles de vie.</p> <p>*être présent afin de faire respecter le calme, jouer avec eux s'ils le demandent</p> <p>*s'organiser entre animateurs pour prendre les pauses afin que les enfants ne se retrouvent pas seuls.</p>	<p>*observation des groupes: sont-ils calmes pour commencer les activités ?</p> <p>*sont-ils à l'écoute, demandeur d'activités ?</p>

## Temps de repas (12h-13h30) et de goûter (16h30-17h)

**Les temps de repas et de goûter sont des moments conviviaux qui facilitent les interactions entre les différents acteurs  
De plus, ils répondent à un besoin vital pour tout un chacun...**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE	ROLE ANIMATEURS	EVALUATION
<p><b>*Permettre aux enfants de prendre leurs repas dans un environnement calme et convivial et ainsi favoriser la communication</b></p> <p><b>*Eveiller les enfants aux nouvelles saveurs afin qu'ils prennent du plaisir</b></p> <p><b>*Permettre aux enfants de participer aux différentes tâches de la vie quotidienne afin de développer leur autonomie</b></p>	<p>*positionner un animateur par table afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire goûter les nouveaux aliments aux enfants</li> <li>- Aider les plus petits si besoin (couper la viande...)</li> <li>- Éviter l'énervement</li> <li>- Susciter la discussion et l'écoute</li> </ul> <p>*aider les enfants à installer et débarrasser les tables et expliquer pourquoi il est important d'aider</p> <p>*utiliser tout l'espace disponible pour le goûter et faire des petits groupes</p>	<p>*servir les enfants si besoin, faire respecter le calme</p> <p>*s'assurer que les enfants mangent</p> <p>*respecter les horaires de repas afin que les enfants aient le temps de manger sans précipitation (anticiper le rangement des activités précédents les temps de repas)</p> <p>*expliquer aux enfants ce qu'il y a dans leurs assiettes ainsi aborder le thème de la nutrition et l'équilibre des repas</p> <p>*faire des retours aux familles si on observe un problème d'alimentation (par exemple l'enfant qui n'a rien mangé..)</p> <p>*Ne pas forcer un enfant à manger</p>	<p>*les enfants sont-ils calmes ?</p> <p>*ont-ils mangé à leur faim ?</p> <p>*ont-ils découvert de nouvelles saveurs ?</p> <p>*ont-ils passé un bon moment ?</p> <p>*utiliser les outils d'évaluation pour les moments de repas.</p> <p>*participent-ils à l'installation, rangement ?</p>

## Réunions hebdomadaires animateurs

Elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de la structure et font parties du travail d'un animateur

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE	ROLE ANIMATEURS	EVALUATION
<p><b>*Instaurer un temps hebdomadaire ou les animateurs pourront communiquer sans la présence des enfants</b></p> <p><b>*Mettre en place des projets d'animation en équipe</b></p> <p><b>*Faire l'évaluation des différents temps de l'ALSH et du projet pédagogique</b></p>	<p>*choisir en équipe un jour dans la semaine pour faire cette réunion hebdomadaire de 18h30 à 20h</p> <p>*Instaurer un cahier de liaison animateurs qui servira de « pense – bête »</p> <p>*Les directeurs devront veiller à ce que tous les individus s'exprime</p> <p>*Lors de la réunion de préparation de l'ALSH se mettre d'accord sur le déroulement de cette réunion</p> <p>*Si besoin, les directeurs pourront demander aux animateurs de participer à une autre réunion dans la semaine, notamment en cas de problème particuliers, conflits...</p> <p>*Faire un retour sur les envies des enfants et leur propre évaluation de leurs vacances afin que l'équipe adapte ses activités.</p>	<p>*s'investir dans la réunion, prendre la parole</p> <p>*analyser son travail, ses pratiques, se remettre en question</p> <p>*être à l'écoute de ses collègues</p> <p>*proposer des solutions</p>	<p>*les équipes travaillent-elles sur des projets communs ?</p> <p>*le dynamisme ou lassitude de l'équipe</p> <p>*force de propositions ?</p> <p>*investissement des équipes ?</p>

# L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

---



### « Ce sont les individus qui font un séjour et non les activités »

Les parents nous confient leurs enfants. C'est notre responsabilité de garantir la sécurité physique, affective et morale.

Par définition l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...

En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour « occuper » les enfants, mais bien pour ANIMER.

La nature des activités de l'AL exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants et implique une responsabilité éducative, de surveillance et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

- \*la bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités,
- \*la sécurité affective et physique des enfants
- \*le respect de leur personnalité et de leurs droits.

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

- \*la recherche d'une attitude éducative constante,
- \*la connaissance et le respect des différentes réglementations,
- \*une manière d'être et de faire, fondée sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilité des enfants et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

### LES ANIMATEURS STAGIAIRES BAFA\*

Avant le séjour, le directeur rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se déroulera leur évaluation

Chaque semaine ils ont une feuille d'évaluation à remplir sur les savoirs/savoirs faire/savoir être. Cette feuille leur permet d'analyser leur travail.

Les stagiaires rencontrent le directeur une fois par semaine afin de faire le bilan de leur évaluation (grâce à la feuille). A la fin de cette rencontre, le directeur et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

A tous moments, les stagiaires peuvent (si besoin) demander des informations, des compléments à l'équipe d'animateurs ainsi qu'au directeur.

*\*Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur*

### LES NON NEGOCIABLES DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Etre capable de s'investir dans la préparation de l'ALSH et dans les bilans.

Auto évaluer ses animations

Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes

Respecter le projet pédagogique

La consommation de tabac et d'alcool est interdite dans les locaux

La consommation de substances illicites est interdite

Respecter les locaux et le matériel

Etre à l'écoute des enfants et des jeunes et rassurer si besoin

# Intégration des enfants porteurs de handicaps

Nous accueillons sur le centre des enfants porteurs de handicaps. Il nous a donc paru primordial de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- **permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.**
- **répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.**
- **développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence**

## Avant l'accueil :

Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

## Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

## Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussie ?

# SEJOURS COURTS

---

ÉTÉ 2014



A la demande des enfants et des parents, nous mettons en place cet été sur 4 tranches d'âge des séjours courts. Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sous tente sans leurs parents. Il sera donc très important de rassurer les enfants.

Le séjour court est aussi un moment angoissant pour les parents qui nous laissent leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les baignades, la toilette, le couchage...

### **L'objectif du séjour court**

Les mots d'enfants « dormir avec les copains, se baigner, rigoler »

Les mots des jeunes « être tranquille entre copains, découvrir des nouvelles activités »

**Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, d'être acteurs de leurs vacances et partager des moments de plaisirs avec les copains.**

- \* dormir sous tente avec les copains (les enfants pourront choisir avec qui ils souhaitent dormir, tout en respectant la non-mixité)
- \* faire les courses pour les repas (avant et pendant le séjour)
- \* réaliser les menus (les enfants réaliseront les menus, aux animateurs de faire attention à l'équilibre des menus)
- \* participer aux différentes tâches (préparation des repas, vaisselle, rangement...)
- \* préparer le matériel avant de partir
- \* participer aux veillées

## Séjour 3/6 ans du 30/07 au 1<sup>er</sup> août

### « Les bords de Vilaine » (3 jours et 2 nuits)

Lors de ce séjour, les enfants découvriront les bords de Vilaine par le biais d'activités nature...

Activités nature, pêche à pied, réalisation d'un aquarium, promenade au barrage et initiation à l'escalade.



## Séjour 9/10 ans du 18 au 22/08 à Damgan



### « Cap à Damgan » (4 jours et 3 nuits)

Initiation au catamaran, rencontre avec les enfants de l'Accueil de Loisirs de Damgan, balades et animations dans une petites stations balnéaires.

## Séjour 6/8 ans du 22 au 25/07 à Lauzach

### « Tipi et équitation » (4 jours et 3 nuits)

Initiation aux différentes disciplines autour du cheval et hébergement sous tipis indiens ...

Séance équi-senti, soins, équi-rando, voltige !!!



## Séjour plus de 11 ans du 7 au 11 juillet à St Michel Chef Chef

### 5 jours et 4 nuits au camping du Thar Cor

Séjour organisé en partenariat avec l'espaces jeunes de Muzillac. Initiation Kitesurf, balade en vélo, marchés, baignades, festivités.